

Extrait du Démocratie & Socialisme

<http://www.democratie-socialisme.fr>

Avril et juin 2006 : deux rendez-vous syndicaux majeurs

Les confédérations Cgt et Cfdt en congrès

- Social - Syndicats -

Date de mise en ligne : mardi 4 avril 2006

Démocratie & Socialisme

Deux confédérations syndicales tiendront leur congrès dans les prochains mois : la Cgt en avril et la Cfdt en juin.

Tant la situation sociale des 3 dernières années que le moment où ces congrès vont se tenir (bataille contre le CPE, proximité des prochaines échéances politiques) devraient faire de ces congrès un moment fort de la vie sociale de notre pays. C'est à ce titre que nous nous y intéressons car la place qu'occupe le syndicalisme peut largement compter pour celles et ceux qui souhaitent la transformation sociale de notre société.

De manière symétrique, les avant-projets de textes ne reviennent sur les attaques subies et sur ce qu'elles signifient du point de vue des rapports de forces sociaux que de façon générale. Le projet de la Cgt condamne certes le libéralisme et sa progression de manière juste, revient sur la mondialisation et la nécessité d'une action syndicale internationale forte ; mais le texte apparaît finalement juste mais assez atemporel. Le texte de la Cfdt évoque le CPE mais sans l'intégrer dans la liste des attaques anti-sociales et les contre-réformes engagées depuis 2002. On peut le comprendre de la part d'une direction qui a directement soutenu le coup porté contre la retraite à 60 ans ou contre les chômeurs en 2003. Du coup, le texte reste très général et soporifique comme si le contexte ne devait pas être rappelé.

Plus étonnante est l'absence de caractérisation de l'action gouvernementale engagée par Raffarin et poursuivie par Villepin.

Pourtant la base d'une réflexion syndicale, la nécessité de l'unité devraient partir d'une caractérisation de la situation plus précise : une droite dure, décomplexée qui ne recule pas dans sa volonté de remettre en cause les acquis sociaux de 60 années.

De la part de la direction de la Cfdt cela ne surprend guère. C'est plus étonnant de la Cgt, sauf à avoir le souci d'un marquage politique moindre. Quelques articles le laissent penser. Complexe sur son passé ou repositionnement plus général ? Il y a sans doute un peu des deux. Comme à l'occasion du débat sur le Traité Constitutionnel Européen.

Une direction de la Cfdt fidèle à sa ligne de compromis social

Alors que la prégnance des attaques contre notre contrat social hérité de la Libération (et du programme du Conseil National de la Résistance) mérite une réaction unitaire la plus large possible, il n'y a malheureusement pas grand-chose qui puisse captiver les salariés dans les propositions de la direction de la Cfdt. On note quelques inflexions pour tenir compte des débats internes notamment sur le lien avec les associations, la nécessité du partage des richesses (thématique nouvelle mais traitée de façon contradictoire dans deux parties du texte). Mais on déchant vite en constatant que le contrat unique en remplacement du CDI semble avoir la faveur de la Cfdt. On comprend mieux l'insistance de la direction confédérale à s'en tenir à la demande de retrait du CPE en refusant d'élargir aux questions du contrat unique, du droit du licenciement ou de la défense du Code du Travail. Le rappel d'une stratégie basée sur le contractuel pour réaliser des changements laisse pantois tant cette stratégie apparaît ne pas résister aux attaques que subissent les salariés.

Côté Cgt, le document semble avoir été écrit depuis plus longtemps et n'évoque ni la crise des banlieues, ni les attaques sur le contrat de travail. Plus curieusement, rien n'est écrit sur la question des salaires et des revenus qui pourtant revient en force dans les préoccupations des salariés et de nombreux conflits sociaux. On ne peut que souhaiter que le congrès enrichisse ces parties.

La Cfdt fait de la responsabilité sociale des entreprises (RSE) la nouvelle tarte à la crème de l'intervention syndicale : RSE, épargne salariale (solidaire of course !) sont désormais l'alpha et l'oméga de l'intervention syndicale dans les entreprises. Pas de quoi soulever l'enthousiasme de militants, qui depuis la réforme des retraites ne participent plus que de très loin aux débats.

Un syndicalisme rassemblé ou une unité à géométrie variable ?

La Cgt réaffirme ses positions sur l'unité et le syndicalisme rassemblé mais semble s'arrêter au milieu du chemin. Plusieurs contributions soulignent d'ailleurs cette question de l'unification du syndicalisme. Comment ne pas poser la question lorsque l'unification au niveau mondial est en cours ?

La Cfdt, fidèle, à elle-même, préfère que le débat intersyndical porte sur " la conception des rapports sociaux " comme si il fallait se mettre d'accord d'abord sur des orientations de fond - dont l'accompagnement du libéralisme reste la marque pour la Cfdt -avant de se mettre d'accord sur des objectifs revendicatifs. Pour la Cgt, on peut raisonnablement penser que la question du syndicalisme rassemblé revienne en débat. Plusieurs conceptions existent entre l'unification syndicale (qui par principe concerne tout le mouvement syndical) et une démarche de regroupements partiels (les organisations dites revendicatives) qui découpe le syndicalisme en blocs distincts et risque d'installer une division durable.

Certes il n'y a pas de solution " clé en mains " mais la perspective d'une centrale unique et démocratique devrait guider les initiatives de celles et de ceux qui aspirent à unifier le salariat même si cette voie peut emprunter parfois des chemins de traverse. Il est à souhaiter que la Cgt qui avait de l'avance sur cette réflexion poursuive celle-ci et sache prendre des initiatives sur ce terrain.

Des préoccupations internes fortes

Il se dégage des deux documents des préoccupations très tournées vers l'interne.

La question du développement de la syndicalisation est certes juste dans un contexte de faible syndicalisation en France mais croire que la syndicalisation est indépendante de la situation plus générale et de la nécessité d'affronter les projets patronaux et gouvernementaux fait partie du B.A. BA.

La question des structures et des moyens financiers est également importante. Dans la Cgt, c'est a priori le souci d'une plus grande efficacité par rapport à des structures qui ne correspondent pas toujours à l'évolution du salariat. Pour la Cfdt, c'est le souci de centraliser davantage avec une nouvelle étape, déjà engagée, de mise en cause de l'autonomie des UD au profit des régions. Bon nombre de militants Cfdt semblent s'en inquiéter, mais la dynamique engagée depuis des années peut-elle encore être inversée ? C'est une des questions auxquelles le congrès devra répondre.

Le mouvement social s'invitera aux congrès

Le climat social avec l'action unitaire contre le CPE, la chute de Villepin dans les sondages sont autant d'éléments qui se retrouveront au coeur des débats des congrès qui se préparent. Il est à souhaiter que ces congrès marquent de nouvelles étapes dans le renouveau du syndicalisme, en phase avec les attentes des salariés. Si il y a peu à espérer de la direction de la Cfdt, l'optimisme doit être de mise si le mouvement social s'invite au débat et " booste " la réflexion des militants et leur envie d'en découdre pour répondre aux aspirations des jeunes, des chômeurs et de la majorité des salariés.

Christian Normand